



Résonances de Fontrieu

Ressons de Font-Riu

Courrier d'information de la commune de Fontrieu

DECEMBRE 2019 N° 8

Editorial du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

A la fin de l'année 2019, des projets sont achevés, d'autres encore en cours.

Terminé, comme le plus important des projets, commencé en 2018 et fini au printemps 2019, l'école.

Enfants, enseignants, parents d'élèves et employés municipaux sont ravis de cette réalisation. Dans quelques semaines seront livrées des tablettes informatiques, pour que nos enfants profitent d'équipements de dernière technologie. Ces outils de travail sont financés à hauteur de 50% par l'académie. A la demande des enseignants et des parents d'élèves, deux arbres ont été plantés pour apporter un peu d'ombre dans la cour de récréation.

Le projet suivant est déjà bien avancé, c'est la réalisation de nos ateliers municipaux que nos employés communaux attendent avec impatience depuis de nombreuses années. Les entreprises de réalisation ont été retenues. Le démarrage des travaux est prévu courant janvier. La livraison est annoncée pour début octobre 2020.

Autre gros projet en cours de réalisation, c'est le réseau d'eau potable du secteur du Margnès : le captage est terminé et la création des réseaux est bien avancée.

Réflexion ! Dans un de mes derniers éditos, j'évoquais le manque de respect qui se développe en France.

J'ai été outré, comme beaucoup d'entre

vous, par les images que nous avons vues dans les journaux télévisés, où des manifestants ont dégradé un monument dédié au maréchal Juin. Les mêmes, un an plus tôt s'en étaient pris également à l'Arc de triomphe à Paris. Ils oublient que les personnes inscrites sur ces différents monuments ont donné leur vie pour que nous soyons libres aujourd'hui.

Chaque année, je suis convié à l'assemblée générale des anciens combattants d'Algérie. Que de frissons quand j'écoute chanter par l'un d'entre eux « l'Algérie » de Serge Lama ! On entendrait une mou-

che voler, pas un bruit, les regards de ces anciens combattants dans le vide, des yeux qui rougissent, des larmes qui défilent le long des joues « ça vous serre les tripes ». Voilà des patriotes.

Pensez-vous qu'à ces personnes nous ne devons pas le respect ?

Mes chers amis, comme chaque année, j'associe l'ensemble des membres de mon conseil municipal, pour vous souhaiter une excellente année 2020. Qu'elle soit belle et heureuse avec la santé, qu'elle vous préserve de toutes difficultés que la vie peu apporter et que chacun d'entre vous voit l'accomplissement de ses projets et de ses rêves.

Tous mes meilleurs vœux pour 2020.

Le maire

SOMMAIRE

Editorial	1
Conseil	2
Commissions	4
Associations	7
Environnement	11
Ça s'est passé	13
Les gens d'ici	15
Jeune public	17
Hautes Terres	18
Parc Régional	19
Informations	20
Chronique	27
Carnets de vie	28



Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 23 juillet 2019

- * Approbation à la majorité de la suppression du bureau de vote N°3 Le Margnès et du rattachement des électeurs de ce bureau à celui du bureau de vote N°1 de Castelnau de Brassac
- * Approbation d'une nouvelle tarification du prix des repas de la cantine à 4€50 pour les élèves, étant inscrits, ne prenant pas les repas sans en avoir averti les services de la restauration (voir règlement de la cantine)
- * Approbation d'une création d'emploi permanent d'ASTEM à temps incomplet (25 heures hebdomadaires)
- * Approbation d'une décision modificative dans le budget principal pour abonder les lignes budgétaires « Dissimulation du réseau téléphonie » et « Traitement des eaux pluviales » du hameau de Cadoul
- * Validation de la vente de petit mobilier

de l'ancienne école pour 50€00

- * Autorisation de déclassement et de vente, après enquête publique, d'une partie du domaine public communal au hameau du Teil Haut
- * Approbation d'une proposition d'achat d'une parcelle boisée à La Bouyssauna-de d'une surface d'environ 2 hectares pour un montant de 5 000 €
- * Approbation d'une cession de terrain communal d'une superficie de 1 530 m² à Cambous, pour un montant de 612 €
- * Approbation d'une décision modificative dans le budget annexe eau pour couvrir la ligne budgétaire « Reversement redevances Agence de l'eau »
- * Autorisation à signer, avec le Conseil Départemental, la convention relative à la réparation de chaussée du domaine public départemental

Conseil du 19 septembre 2019

- * Autorisation, à la majorité, dans le cadre d'une exploration géologique minière éventuelle, d'un achat de prestations intellectuelles d'accompagnement technique auprès d'une association experte dans ces domaines afin d'analyser les

risques potentiels d'une telle exploration

- * Validation d'une demande de remboursement de factures payées indûment par la commune pour un logement communal

Conseil du 6 décembre 2019

- * Autorisation pour créer une ligne budgétaire dans le budget commune afin de gérer les dépenses relatives aux travaux de réfection de chaussée de la route départementale 622 dans l'agglomération de Biot, dépenses remboursées par le conseil départemental du Tarn
- * Autorisation d'abonder la ligne « Aménagement point OM » du budget commune pour prise en compte des dépenses relatives aux ordures ménagères ; la CCSVP ayant la compétence OM reversant une somme forfaitaire fixée à 150 euros par zone de collecte

- * Autorisation d'accorder une avance de trésorerie (prêt à court terme) par le budget commune au budget annexe eau pour pallier au retard de paiement des subventions sur les programmes d'investissement en cours
- * Autorisation de remboursement partiel de l'avance de trésorerie accordée au budget annexe assainissement par le budget commune le 22 novembre 2018
- * Approbation d'accorder une subvention d'équipement de droit privé au locataire d'un appartement communal pour l'achat d'un poêle à hauteur maximum

Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 6 décembre 2019

de 3 600 euros, cet équipement devenant propriété de la commune

* Autorisation accordée au conseil départemental d'élargissement des fossés en prenant sur l'emprise communale pour améliorer la visibilité dans les virages de la route départementale 155, de la maison de la forêt au carrefour de La Daurélié

* Autorisation de cession à la CCSVP pour l'euro du foncier sur lequel est implanté le musée de gestion inter communale

* Approbation du choix des entreprises pour la réalisation des ateliers techniques : COLAS pour les VRD, SO.LA.CO pour le gros œuvre, FABRE REDON pour la charpente et les bardages métalliques, BERGER pour les menuiseries extérieures et intérieures, MASSOUTIER comme plaquiste, ALVERHNE pour la plomberie-CVC, WAROUDE pour l'électricité, SO.LA.CO pour les sols durs et la faïence, LACOMBE pour la peinture, CE-NEO pour le photovoltaïque et CASTRES EQUIPEMENT pour la station carburant. Le montant HT de l'ensemble de ces opérations s'élève à 760 476,34 euros

* Approbation, à la majorité, de la tarification du service de l'eau :

- Abonnement annuel : 90,00 €

- Pose compteur : 500,00 €

- Enlèvement : 155,00 €

- Réparation compteur : 155,00 €

- Prix particulier secteur Castelnau : 1,60 € / m³ (tarif 2019 : 1,50 €), secteur Ferrières 1,60 € / m³ (tarif 2019 : 1,65 €)

- Prix industriel : 0,70€ / m³ de 0 à 1000 m³; 0,50 € / m³ > 1000 m³

* Autorisation, à la majorité, pour que la société SAS Fontrieu Energie dépose une demande d'autorisation de défrichement des parcelles A 107 et A 127 situées au Puech du Singladou pour réalisation d'aire de grutage, de raccordement et de chemin d'accès

* Approbation pour modifier la participation communale au Réseau des Ecoles Rurale "Vent d'autan" inchangé depuis 2001 qui passera de 14 à 17 euros / enfant scolarisé, le conseil départemental abonde à la même hauteur à concurrence de 20 euros

* Approbation suite à une demande argumentée des services sociaux pour aider financièrement, à partir de la ligne budgétaire dédiée au CCAS, un administré résidant sur la commune afin d'honorer ses factures eau et assainissement 2019

Conseil du 17 décembre 2019

* Autorisation d'abonder la ligne « Voirie revêtue » du budget commune afin d'exécuter des travaux supplémentaires sur les voiries d'Entrevergnès, Cadoul, Combegistouse et Le Suquet, les crédits seront pris sur la ligne budgétaire investissement « Ecole »

* Approbation du tableau des charges transférées proposé par la communauté de communes qui se traduit pour l'exercice 2019 et pour la commune de Fontrieu par une recette de 21 041 euros

* Autorisation d'abonder la ligne « Sub-

vention équipement versées aux autres établissements publics » du budget commune pour pouvoir exécuter le programme de remplacement des luminaires de l'éclairage public par des lampes à basse consommation sur les secteurs de Castelnau et Le Margnès

* Autorisation de vente partielle de foncier communal à un administré habitant Sablayrolles, les frais de géomètre et notariés seront à la charge de l'acheteur

Les commissions

Eau

Le réaménagement du réseau d'eau du secteur du Margnès a démarré par la réhabilitation du captage du Saut de Lègue qui s'est terminée par la mise en place de clôtures définissant le périmètre de protection du captage.



Les travaux se sont continués par la pose du réseau primaire, courant du mois d'octobre, au départ du réservoir du Saut de Lègue. À ce jour le réseau est enfoui jusqu'à Lassouts.

Les travaux de pose de coffrets pour l'installation des compteurs se poursuivent.

Une remise à zéro sera effectuée à la mise en service, le comptage commencera à ce moment-là.

Le réaménagement du réservoir avec le système de traitement est en voie d'achèvement.



Assainissement

Le projet d'assainissement du hameau de Sablayrolles est en cours de finalisation.

Une réunion de présentation du projet a eu lieu le mercredi 4 décembre en mairie en présence du maître d'œuvre.

Le projet sera soumis à l'agence Adour Garonne et au département qui financent les travaux par l'octroi de subventions non négligeables.

En ce qui concerne l'agence Adour Garonne le dépôt du projet se fera en début d'année 2020 pour une validation des subventions au mois de juin 2020. Cela condi-

tionne la réalisation du projet au dernier trimestre 2020, début 2021 suivant l'acceptation ou non des aides accordées.



Travaux

Comme dit dans l'édito, après l'école, nous avons travaillé sur la réalisation des ateliers municipaux. Ils vont se situer à la sortie de Biot, côté Lacaune. Son architecture sera en harmonie avec l'école et le foyer Nancy Bez, mariant bois et béton.

L'ensemble des entreprises a été retenu. Les travaux commenceront début d'année 2020 pour une livraison de l'ouvrage au mois d'octobre. Son toit sera équipé de

panneaux photovoltaïques qui produiront de l'électricité qui sera revendue à ENEDIS. Les employés les plus anciens

Insertion paysagère des ateliers municipaux



Les commissions

Travaux

ont toujours entendu parler de ce projet. Il va être réalisé.

Comme chaque année un investissement conséquent a été consacré à l'entretien de la voirie. Le montant de ces travaux s'est élevé à 368 000 euros, montant qui se décline en 100 000 euros pour la voirie de compétence communale et 268 000 euros pour celle de compétence intercommunale.



Entrevergnès

Les travaux de voirie de compétence communale ont été réalisés au carrefour de l'accès au Travez, à Soulègre Haut, autour de la Pierre plantée, sur la route de Longuevergne, au Verdier, dans les hameaux de Cadoul et d'Entrevergnès Haut et Bas, dans une partie du hameau de Combeginestouse, au Salès, dans une ruelle à Sablayrolles. Une plateforme de retournement a été réalisée au niveau du pont de La Caussade pour faciliter le flux des cars scolaires. Des points à temps (reprise partielle de chaussée) ont été exécutés à Notre-Dame, à Capette, à La Saumière, au Teil, Birac et Cambous. A Valès-Haut une poutre de rive a été faite.

Les travaux effectués sur les voiries de compétence intercommunale ont concerné la réfection complète des VC1 Lagrange (800 ml), VC1 la Croix du Curé (1 020 ml), VC6 Armengaud (80 ml), VC57 la Tour (310 ml), VC3 de Sablayrolles à la Pierre Plantée (1520 ml) et VC11 Saut de Lègue (520 ml). La réfection de la VC43 de Biot au Pont de La Caussade a été réalisée en enrobé à chaud car elle accueille notamment des cars scolaires desservant la nouvelle école.

Des points-à-temps ont été réalisés sur les VC8 Valès, VC3 de Sablayrolles à la Pierre Plantée, VC4 Prat Lautié et VC25 Oulès.

Des purges de chaussée ont été exécutées sur les VC6 Armengaud, VC5 les Planquettes et VC18 Maynadier ainsi qu'une reprise de grille sur la VC3 de Sablayrolles à la Pierre Plantée et un fossé bétonné sur la VC57 la Tour.

Différents aménagements ont également été réalisés par notre service technique : bétonnage d'un fossé à Sablayrolles, amélioration des zones poubelles à Cugnasse, en face de la nouvelle école, à La Louvière, à l'ancienne gare de Ferrières, à Sablayrolles route de La Vergne.

Les travaux du passage de l'épareuse sur l'ensemble de nos routes sont déjà bien avancés. Les opérations ont démarré à partir de la zone la plus haute de notre commune, le secteur du Margnès, et se réalisent en descendant. Une fois les routes terminées, nous continuerons par les chemins, avant la reprise du fauchage d'été.

Les chemins continuent à être arrangés. Un employé municipal avec le tractopelle y travaille pratiquement à plein temps. Plus de 100 km de chemin à entretenir !

La nef de l'église de Jaladiou a été réparée. Il ne reste plus qu'à réaliser sa peinture.



Cugnasse



Cambous

Les commissions

Scolaire

Le Réseau des Ecoles Rurales (R.E.R.)

Notre école de Fontrieu, ainsi que huit autres écoles (Anglès, Boissezon, Brassac, Cambounès, Le Bez, Saint-Pierre-de-Trivizy, Saint-Salvy de la Balme, Vabre), fait partie du réseau Vent d'Autan. Ce réseau, comme les quatorze autres du Tarn a été créé pour remplir trois fonctions principales : équiper et diversifier les activités, organiser des activités collectives et renouveler les pratiques pédagogiques. Ces trois fonctions permettant de sortir les écoles rurales de leur isolement tant pour les élèves que pour les enseignants. Le réseau peut fonctionner grâce aux subventions allouées par les municipalités et le conseil départemental.

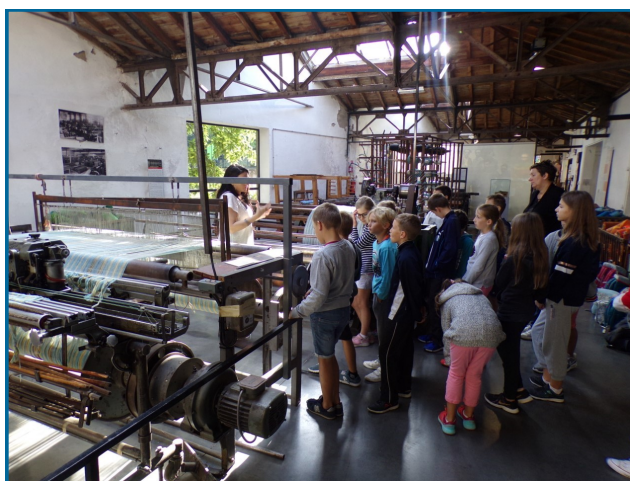
Depuis sa création, la mairie versait au RER une somme de quatorze euros par élève, la même somme était versée par le département. Cette année, la cotisation sera de dix-sept euros pour la mairie et pour le conseil départemental.

Cet argent est destiné à acheter du matériel pour des activités sportives ou scientifiques ou bien encore pour avoir son propre « centre de ressources » (achat notamment de séries de livres). Ces subventions permettent également d'effectuer davantage de visites, sorties (cinéma, théâtre, musée) et aident à inviter des intervenants extérieurs, en art plastique par exemple. S'il n'y avait pas ces subventions, le budget alloué aux écoles pour leur fonctionnement et les coopératives scolaires ne pourraient faire face aux dépenses engagées. De plus, cette formule permet d'atteindre une « masse critique » en particulier pour les rencontres sportives qui sont des moments forts dans l'année scolaire.

Le réseau a pour objectif de travailler par cycle, il s'agit de constituer des groupes d'élèves adéquats favorisant l'émulation et donner des repères pour s'évaluer. Il est aussi utilisé pour dynamiser les élèves et les enseignants, pour donner un sens aux apprentissages, générer de la motivation, provoquer une émulation. Le réseau per-

met de renouveler le contenu des enseignements c'est-à-dire pour les acteurs de l'école, de s'ouvrir à d'autres pédagogies, de s'essayer à des thématiques différentes.

Sa réussite tient pour une part non négligeable au travail du coordonnateur qui a la lourde tâche de coordonner et d'animer les activités, de prévoir la logistique, de gérer et de s'occuper de tout ce qui est administratif. Comme chaque année de nombreux projets sont proposés par le RER « Vent d'Autan ».



Visite au musée du textile de Labastide-Rouairoux

Pour cette année 2019-2020, les plus grands vont participer à 3 grands projets :

- La création d'une exposition photo sur le patrimoine local en partenariat avec le musée du textile de Labastide-Rouairoux et Hautes Terres d'Oc
- La réalisation d'un Escape Game (jeu à base d'énigmes) qui fera l'objet d'un échange avec le collègue
- La participation à un spectacle théâtral couplé avec une rencontre sportive où les enfants découvriront 3 nouveaux sports (ultimate, kinball, tchoukball)

Chez les plus petits, il y aura : 2 spectacles de théâtre, une rencontre athlétisme, une rando-math et cette année chargée se conclura par une sortie dans le Sidobre.

A la rencontre des associations

Le Musée du Protestantisme

Fondé en 1968, musée de France depuis 2003, le musée de Ferrières est le premier en France consacré au fait religieux et à la laïcité à partir de l'histoire du protestantisme français.

Le propos de ce musée s'adresse à tous les visiteurs quelle que soit leur croyance : comment comprendre le progrès difficile du pluralisme et de la tolérance ? Pourquoi autant de violence, d'instabilité, de revirements, de passion dans la politique religieuse de la France.

Après avoir célébré en 2018 ses cinquante ans d'activité, de rayonnement, de création continue, avec une nouvelle présentation de ses collections, le musée a cette année organisé sa programmation autour du thème « Femmes de tête, femmes de cœur, des protestantes engagées ». Pour cette saison, musée a été partenaire de la programmation départementale intitulée « Cultur'elles ».

Ainsi nous avons proposé une exposition temporaire et des manifestations ayant pour thème des femmes protestantes engagées, pionnières, militantes du XVI^{ème} siècle à nos jours, de Marie Durand à Anne Veaute, de Simone Iff à Elisa Lemonnier,

Exposition sur le thème des femmes protestantes engagées
(Crédit : Musée du Protestantisme)



sans oublier Jeanne d'Albret ou Eugénie Bost :

- l'exposition a été déclinée dans le parcours permanent et complétée par une présentation de portraits de femmes dans la salle d'exposition temporaire.



Conférence d'Armelle Le Bras Chopart « Le procès des sorcières » (Crédit : Musée du Protestantisme)

- lors des animations diverses et variées, nous avons accueilli tout au long de l'année des intervenants de renom comme Jean-Louis Bianco, Irène Frachon ou Ghaleb Bencheikh.

Le musée prépare d'ores et déjà la saison prochaine intitulée « Manger sain(t) ? » en partenariat avec la programmation du Département MIAM.

Expositions temporaires, conférences, cafés-débats, moments musicaux ... pour comprendre les liens entre les religions et l'alimentation : normes alimentaires dictées par les grandes religions (rites, pratiques, interdits, jeûnes...), l'alimentation comme marqueur d'identité, les nouvelles doctrines du manger « mieux-bon-bio » (le manger sain devenant le manger saint ?) jalonnent la saison.

Quelques dates sont déjà à noter dans les agendas comme la marche de printemps le 29 mars, la Nuit des Musées le 16 mai, la sortie patrimoine le 19 août.

Allez visiter le site du musée (www.mprl.fr) : à partir de janvier vous pourrez découvrir le programme de la saison 2020

A la rencontre des associations

Un País, une Abeille

L'automne est là et avec lui l'envie de ralentir et de se blottir chez soi. Autour des ruches aussi l'activité est réduite.

Lors d'une visite dans la forêt de Montagnol, mi-novembre, on a pu encore observer sur la planche d'envol quelques abeilles rapportant des pelotes de pollen. Le pollen étant une source de protéines qui permet de nourrir les larves on pourrait en déduire que la reine n'avait pas totalement arrêté sa ponte.

Ces jeunes abeilles à naître vivront plusieurs mois, en grappe, au cœur de la ruche, protégées du froid par des rayons gorgés de miel dont elles se nourriront en attendant les beaux jours.

Le nectar à l'origine de ce miel a été récolté par leurs sœurs, les abeilles d'été qui n'ont qu'une durée de vie d'environ six semaines.

La reine, quant à elle, accompagne plusieurs générations d'abeilles d'hiver et d'été puisqu'elle peut vivre plusieurs années. Elle suspend sa ponte pendant l'hiver. Elle la reprendra dès que le redoux permettra aux abeilles de ressortir récolter les premiers pollens de noisetiers.

Pour se protéger des courants d'air et autres agressions potentielles propres à cette saison humide et froide, les parois de la ruche ont été tapissées et les interstices ont été bouchés avec de la propolis. Cette substance qui est, entre-autre, antiseptique et antibactérienne confère à la ruche une atmosphère protectrice et bienfaitrice. Il est donc plus que jamais indispensable de respecter cette intimité pour avoir le plaisir de retrouver au printemps prochain une colonie en bonne santé.

Bon hiver à elles... et à vous.

Perqué sonan los classes per las abelhas e los insècres ?

« Pauc d'insectes tocan nòstra imaginacion tant coma las abelhas, sustot las abelhas de mèl, de l'espècia *Apis Mellifera*. Son estadas

laudadas pels poètas e escrivans (Virgile, Shakespeare). Lors colonias son consideradas coma una metafòra de las societats umanas.

Dempuèi gaireben 25 ans, aqueles insèctes meravelhoses desaparéisson. Los responsables d'aquela catastrofa son nombroses : neonicotinoïdas, pollucion, pesticides.... Cada an, en França, perdèm 300 000 colonias. La produccion nacionala annadièra de mèl es passada de 35 000 tonas en 1990 a 10 000 tonas en 2017.

Las condicions environentalas menan a un esfondrament de tota una diversitat d'insèctes, d'aucèls, de mamifèrs, de plantas.

De la salvagarda de la biodiversitat depend la santat dels umans e de la planeta TÈRRA »

(Extrait d'un article de Fernand Vedel paru dans la revue Patrimòni)

Pourquoi sonne-t-on le glas pour les abeilles ?

Peu d'insectes, comme les abeilles, touchent autant notre imagination, surtout les abeilles à miel de l'espèce *Apis Mellifera*.

Elles ont été louées par les poètes et les écrivains (Virgile, Shakespeare,...)

Leurs colonies sont considérées comme une métaphore des sociétés humaines.

Depuis bientôt 25 ans, ces merveilleux insectes disparaissent. Les responsables de cette catastrophe sont nombreux : néonicotinoïdes, pollution, pesticides. Chaque année, en France, nous perdons 300 000 colonies. La production nationale de miel est passée de 35 000 tonnes en 1990 à 10 000 tonnes en 2017.

Les conditions environnementales conduisent à un effondrement de toute une diversité d'insectes, d'oiseaux, de mammifères, de plantes.

De la sauvegarde de la biodiversité dépend la santé des hommes et de la planète TERRE.

Pour information
Vous pouvez consulter librement le magazine « Abeilles en liberté » à la médiathèque de Brassac



Contact de l'association :
unpaisuneabeille@gmail.com



A la rencontre des associations

Le groupe vocal Divertissimo

Depuis 2014 l'association Divertissimo ne cesse de s'agrandir et de grandir. Le lien d'échange social qu'elle représente ainsi que son programme actif de représentations, apportent une richesse supplémentaire à la vie de notre commune.

Les répétitions sont toujours un grand moment de retrouvailles et nous remercions tous Christian Nègre d'avoir su bâtir ce bel ensemble avec le ciment de l'amitié.

L'année 2019 aura été ponctuée de concerts de qualité et remplie de moments agréables, festifs et conviviaux, jalonnée par les répétitions studieuses mais aussi récréatives.

La fin de saison a été prolifique.

Le dimanche 10 novembre à Saint Martin de Calmès le concert en faveur de la restauration de l'église a enthousiasmé un public clairsemé. Très bon concert et joli souvenir de la sortie en car et de son petit pique-nique, la journée s'étant terminée par une excellente soirée « moules - frites » et karaoké.

Deux concerts de Noël ont enchanté un public nombreux et chaleureux, dans les églises d'Espérausses le 6 décembre et de la Souque d'Anglès le 14 décembre.

Le groupe vocal Divertissimo a pris ses quartiers d'hiver mais organisera une journée « portes ouvertes » samedi 11 janvier 2020. Une initiation au chant choral aura lieu à la salle des fêtes de Sablayrolles à partir de 10h00. Deux autres journées « portes ouvertes » seront également organisées les samedis 8 février et 7 mars 2020.

L'essai est gratuit et le repas est offert.

C'est le moment idéal pour essayer et

intégrer sans difficulté le groupe car le programme musical sera nouveau et tous les choristes, anciens et nouveaux, seront au même niveau.



Ces journées répétitions se déroulent dans un climat de "gens heureux". L'ambiance excellente est accompagnée de la rigueur nécessaire à l'apprentissage ce qui génère des journées de travail / répétition très positives et productives et le repas pris en commun ajoute "un grain de folie" très apprécié.

Pendant cette période, l'association Divertissimo n'est pas totalement en sommeil car l'activité « belote » bat son plein. Tous les 15 jours, les mardis après-midi, tournois de belotes à partir de 14h00, dans une ambiance conviviale où les habitués aiment à se retrouver à la salle des fêtes de Sablayrolles.

Plusieurs concours de belote seront organisés les vendredis 14 et 28 février ainsi que le vendredi 27 mars 2020.

Pour le groupe vocal, la saison reprendra le mardi 24 mars 2020. Il se réunira tous les mardis soir à 20h30 à la salle des fêtes de Sablayrolles.

Pour information complémentaire s'adresser à Christian Nègre 06 10 64 59 67

A la rencontre des associations

Le comité des fêtes de Biot

Pour cette nouvelle année 2020 nous avons choisi la continuité avec pour commencer deux rencontres « belotes » qui auront lieu les vendredi 21 février et 13 mars 2020 à la salle communale de Biot à partir de 20h30.

Le mois de juin laissera place à la fête à Biot du vendredi 26 au dimanche 28 juin.

A cette occasion nous renouvellerons le concours de casse-museau qui se déroulera le vendredi 26 juin. Nous vous confirmons également qu'une randonnée aura bien lieu le samedi 27 juin.

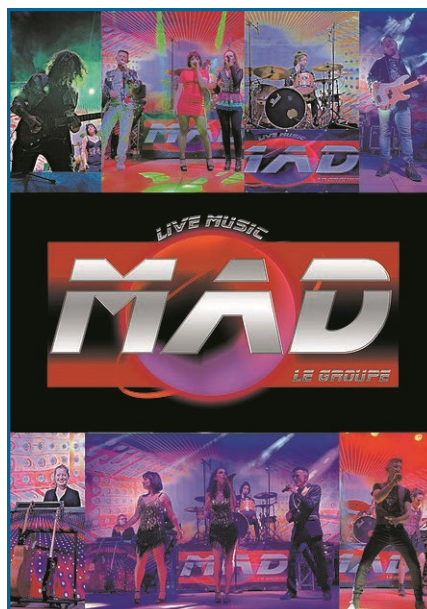
Après l'effort, le réconfort avec le repas du samedi soir, suivi du concert du groupe Mad.

Une nouvelle fois le groupe vocal « Divertissimo » viendra donner de la voix dans l'église, le dimanche après-midi.

On compte sur tous les habitants de la

commune de Fontrieu et des alentours pour venir participer aux différents événements !

Afin de nous aider à mener ces actions à bien, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés et accueillons à bras ouverts ceux qui voudraient devenir bénévoles à nos côtés.



Le comité des fêtes de Sablayrolles

Les 24 et 25 août derniers, s'est tenue comme à son habitude la fête de Sablayrolles, l'occasion pour tous de se retrouver comme chaque année pour partager un bon moment de convivialité.

Après la remise en jeu du titre très convoité de champion du monde du lancer d'espadrilles, le samedi soir signait le retour de la paëlla, grande absente, à nouveau plébiscitée après quelques années de changement. S'ensuivait une petite danse digestive orchestrée par le groupe Klein.

Le traditionnel apéro/méchoui du dimanche midi (avec un repas 100 % tarnais cette année !), n'en était pas moins animé avec la banda OKZou qui mettait le feu sous les chapiteaux, tandis que les plus courageux étaient déjà debout dès 8h pour venir chiner les bonnes affaires à la deuxième édition du vide-grenier. La journée s'achevait toujours dans la bonne humeur sur une nouvelle formule entièrement repensée des jeux inter-village.

L'édition 2019 à peine terminée, les idées

fusent déjà pour l'édition 2020, qui marquera les 10 ans de la fête. Au programme : de belles surprises, des exclusivités, et toujours plus de moments mémorables !

Alors n'hésitez pas à marquer d'ores et déjà les 21, 22 et 23 août 2020 d'une croix sur votre calendrier, nous vous attendons nombreux pour fêter cet anniversaire comme il se doit !



Environnement

Effacement des réseaux à Cadoul

Suite aux travaux d'assainissement entièrement financés par les habitants de Cadoul, la dernière partie des travaux touche à sa fin. En effet, après la réalisation des réseaux secs avec l'enfouissement de plusieurs centaines de mètres de câbles électriques et la rénovation de l'éclairage public, le goudronnage des ruelles est désormais achevé.

Concernant cette dernière tranche de travaux, le Syndicat Territoire Energie (ancien SDET) a consacré la somme de 111 000 € pour dissimuler le réseau électrique du hameau. 300 mètres de câbles basse tension ont donc été déposés et tous les poteaux béton ont été supprimés. Tous les branchements électriques sont réalisés et chaque parcelles (mêmes inhabitées) possèdent une possibilité de branchement en vue d'une réhabilitation future. Quant aux réseaux de télécommunication, le génie civil nécessaire à l'installation future d'un nouveau réseau télécom et/ou fibre optique est

opérationnel. Une aubaine suite à la Délégation de service public entre le conseil départemental du Tarn et l'opérateur SFR qui vise à raccorder tous les Tarnais à la fibre optique d'ici octobre 2022.

Enfin, concernant l'éclairage public, la commune a mobilisé la somme de 21 000 €, dont 30 % sont pris en charge par

le Syndicat Territoire Energie et le département du Tarn, afin de conserver les cinq points lumineux dans le hameau. Ce matériel moderne d'éclairage LED basse consommation dernière génération permettra à la commune de réaliser des économies sur la consommation d'électricité.



Zéro phyto : quelques rappels ...

A partir du 1^{er} janvier 2017, tous les pesticides ont été interdits dans tous les espaces verts et tous les lieux ouverts au public.

Depuis le 1^{er} janvier 2019 il est interdit aux particuliers d'acheter, d'utiliser, de stocker des produits chimiques pour jardiner ou désherber, sauf produits autorisés.

En 2013, il a été détecté des pesticides dans 9 % des cours d'eau analysés.

En 2012, 4,5 % de la population a été alimentée en eau non conforme aux limites de qualité autorisées.

La plus grande partie des pesticides non absorbée par les plantes se retrouvent dans le sol. Ces pesticides ont de graves conséquences sur la qualité du sol :

- perte de la biodiversité
- affection de l'ensemble de la faune et de la flore (insectes pollinisateurs dont les abeilles, reptiles, oiseaux)

Il existe des solutions pour le désherbage :

- binette et dérivés
- brûleur thermique à gaz
- roto fil
- paillage en foin, en feuilles ou en BRF ⁽¹⁾ pour les espaces fleuris



(1) BRF signifie **Bois Raméal Fragmenté**

« Cette technique utilise le bois des rameaux d'arbres découpé en petits fragments. Elle représente plus qu'un simple paillis car elle permet le développement des champignons (mycélium) et la création d'humus stable afin de développer la fertilité du sol ».

Environnement

Res'Eau Sol

Le Rés'Eau Sol, un programme de sciences participatives qui s'intéresse à la santé des sols

On connaissait le Réseau SAGNE et son action depuis près de 20 ans dans nos montagnes pour préserver les zones humides. Voilà que débarque son petit frère le Rés'Eau Sol. Un programme de sciences participatives qui s'adresse à tous ceux qui travaillent le sol, qu'ils soient paysans, forestiers, maraîchers ou même jardiniers... et qui s'intéressent à sa santé.

C'est ce à quoi s'emploie ce nouveau réseau accompagné par la coopérative Rhizobiôme. De petits groupes de professionnels, du paysan au jardinier, en passant par le forestier ou le maraîcher, apprennent à examiner leur sol sous toutes les coutures, grâce à des outils d'observation scientifique simples mais rigoureux : observer la faune du sol, le comportement de l'eau dans le sol, le carbone disponible pour les plantes, la respiration du sol... Tout un tas de paramètres qui permettent de com-

Pour en savoir plus :
www.rhizobiome.coop
Contact
Rhizobiôme
Céline Rives-Thomas
05 63 75 28 73



Rés'eau sol: le labo au champ
 De la théorie à la pratique:
 test des vers de terre, test du carbone actif...

Un sol en bonne santé retient mieux l'eau, est plus fertile, est moins sensible à l'érosion... tout un tas d'avantages qui le rende capable d'encaisser les agressions du climat. Avec le changement climatique nous allons connaître des épisodes de plus en plus extrêmes, plus de périodes de sécheresse, plus de périodes de fortes pluies, et les sols sont en première ligne, d'où l'importance de comprendre comment ils fonctionnent, connaître leur état de santé, et savoir choisir les pratiques culturales qui permettront de les renforcer.

prendre ce qui se passe dans cette boîte noire qui est sous nos pieds. Le labo arrive au champ et chacun va pouvoir observer ce qui se passe dans le sol de ses propres parcelles.

Trois groupes ont démarré cet automne sur la montagne : un autour de Brassac/Fontrieu, un autour d'Anglès et un autour de Saint-Amans-Valtoret.

Trois agriculteurs et trois jardiniers de la commune de Fontrieu participent à Res'Eau Sol

Ça s'est passé dans la commune...

Les marchés gourmands

Les marchés d'été... comment ça marche ?

Comme chaque été, et cela depuis plusieurs années, la commune organise, en soirée, des marchés gourmands.

Des producteurs locaux proposent des plats salés ou sucrés, à emporter ou à consommer sur place. A partir de 19h les gens peuvent se retrouver pour passer un bon moment en famille ou entre amis.

Cette année, nous avons arrêté deux dates : le 28 juin à la salle de Biot secteur de Castelnaud et le 19 juillet à la Ramade dans la cour de la salle communale de Ferrières.

La commission « Fêtes et cérémonies » a proposé d'organiser ces marchés la veille des fêtes de Castelnaud et de Ferrières afin de bénéficier des installations comme les buvettes, les chapiteaux, les tables, de l'ambiance musicale mais également de la publicité faite à cette occasion.

Les producteurs et les visiteurs ont ré-

Nouvelles du jardin partagé

Les enfants des classes maternelle et CP de l'école du Vent d'Autan ont retrouvé notre jardinier Maurice, accompagné des jardiniers de la MJC, des bénévoles pour le jardin partagé et des locataires de Nancy Bez au jardin de la résidence à Biot.

Au mois de juin, tout ce petit monde avait planté les pommes de terre en respectant les règles de la permaculture.

Les enfants ont été fiers et heureux d'aller



pondu présents.

Ces marchés furent animés musicalement par Yves Sénégas à Biot et Philippe Laubert à Ferrières.

Les responsables des comités ont reconnu que les dates p r o p o s é s

étaient judicieuses et veulent donc renouveler ce calendrier.

Pour le secteur du Margnès, une autre manifestation pourrait remplacer le marché du mois d'août.

Nous remercions vivement tous les bénévoles, les employés et les élus sans qui rien ne serait possible.



les ramasser au mois d'octobre.

Ils s'en sont donné à cœur joie à soulever la paille pour chercher les pommes de terre comme un véritable trésor. Les paniers se sont remplis rapidement. La récolte fut excellente !

Merci encore à notre ami jardinier Maurice et à ses accompagnants que nous retrouvons toujours avec beaucoup de plaisir !

Les bénévoles seraient les bienvenus pour accompagner les enfants dans leurs activités.

Jardiner c'est l'école de la vie !



Ça s'est passé dans la commune...

La commémoration du 11 novembre

La commémoration de l'armistice de la grande guerre s'est déroulée le dimanche 10 novembre au monument aux morts de Castelnau de Brassac.

La commune était honorée des présences du député Philippe Folliot et de madame Geneviève Parmentier collaboratrice du sénateur Philippe Bonnacarrère.

Nous remercions également, pour leur fidèle participation, les porte-drapeaux représentant la FNACA, ainsi que le détachement du centre de secours de Brassac.

Des gerbes de fleurs ont également été déposées au monument aux morts de Ferrières et devant la plaque commémorative à l'église de Lagrange.



Nous pouvons regretter qu'une assistance pour le moins clairsemée ait participé à cette cérémonie. Prenons garde à ne pas oublier l'horreur endurée par nos poilus pour que vive la liberté et la paix ! Nous avons manifestement un devoir de mémoire !

Cette cérémonie s'est terminée par le partage du verre de l'amitié.

Un nouveau curé sur la paroisse

Le Père Louis Debon, remplaçant de l'Abbé Laurent Pistre, installé depuis le 15 octobre sur la paroisse Saint-Joseph de Brassac, a durant trois jours commencé de rencontrer des administrés de notre commune dans les secteurs de Biot, Soulègre, Cambous, Jaladiou, et Lagrange.



Un menu de cuisine traditionnelle provençale et d'une charcuterie espagnole était partagé par qui souhaitait participer. Le soir, il terminait sa visite à Biot où était diffusé le film « Au nom de la terre » suivi d'un débat organisé par l'association « Solidarité paysans Tarn-Aveyron ».

Les 29 et 30 novembre, il a continué et terminé ses premières visites en allant à la rencontre d'autres administrés dans les secteurs de Cadoul, Maynadier, Ferrières...

Le samedi 16 novembre à midi, à la salle de Sablayrolles, un repas sous forme d'au-

Les gens d'ici

Embellissement d'un deuxième Récup'Verre

Après avoir embelli un premier conteneur "Récup'Verre", Dominique, Patrick, Christian, Claude, Christiane et Martine, résident(e)s du foyer Nancy Bez, ont souhaité poursuivre ce projet d'établissement en intervenant sur un deuxième conteneur qui a été installé au hameau de Soulègre le jeudi 21 novembre.

Pour réaliser cet enjolivement, ils ont recherché des thèmes représentatifs du hameau. On peut admirer une représentation picturale de la grotte construite par des habitants de Soulègre vers 1880, des évocations de la maison forestière et de la pierre plate qui servit à battre les céréales au fléau dans la forêt de Montagnol.

Qu'ils et elles soient ici chaleureusement félicité(e)s et remercié(e)s pour le travail accompli !

Ces peintres amateurs ont le souhait de poursuivre ce travail artistique.



La petite histoire de la grotte :
Elle fut construite adossée à l'église de Soulègre à partir de pierres singulières re-



Les peintres amateurs accompagnés du maire

trouvées dans les environs immédiats, comme le faisait le facteur Cheval, mais d'une façon bien plus modeste. Elle évoque la grotte de Lourdes.

A la fin du 19^{ème} siècle, il est fait mention de trois guérisons. L'histoire de l'une d'entre elles est parvenue jusqu'à nous.

Une mère et sa fille handicapée venaient assister chaque dimanche à l'office en l'église de Soulègre. L'âne portant la fille était attaché aux grilles de la grotte durant toutes les cérémonies. A la sortie de l'une d'entre elles, la fille remontant sur l'âne, dit à sa mère qu'elle pensait pouvoir rentrer sans son aide ...



A son emplacement ...

Les gens d'ici

A la rencontre d'une artiste

En visitant le Tarn avec son compagnon, Sophie Laure Vincent a ressenti un véritable coup de cœur pour le Sidobre. Ils ont décidé de s'y installer, charmés par sa nature sauvage et ses paysages vallonnés.

Elle y a trouvé le cadre parfait pour créer son atelier de poterie et réaliser son rêve.

Elle fabrique des objets en terre cuite utilitaires et décoratifs ainsi que des sculptures.



Elle travaille différentes sortes d'argile en tournage et en modelage. Elle émaille ensuite chaque pièce avec des émaux qu'elle fabrique elle-même, ce qui donne à chacune une touche originale. Elle fabrique des pièces uniques entièrement faites à la main, depuis le pétrissage de la terre pour la préparer à être travaillée jusqu'à la cuisson finale. En effet, un objet en céramique demande différentes étapes d'un long processus : préparation de la terre, tournage, tournassage ⁽¹⁾, première cuisson "biscuit" à environ 900 degrés, émaillage, deuxième cuisson à plus de 1 200 degrés. Elle pratique des cuissons en réduction. ⁽²⁾

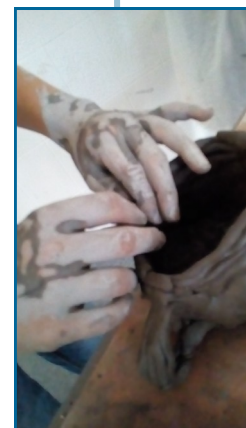
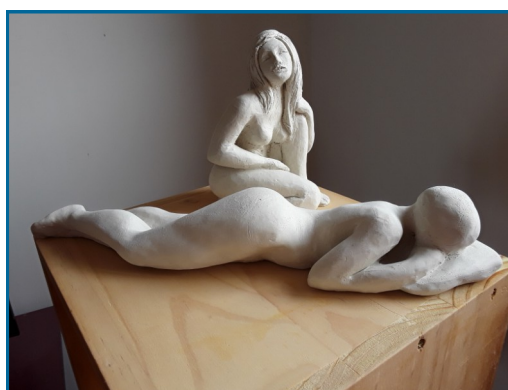
<http://www.sophie-laure-vincent.com>

Ses créations sont des céramiques fermées travaillées dans des terres de grès de différentes textures.

Elle modèle également des sculptures figuratives : animaux, personnages.

Elle propose des cours et des stages à la demande (minimum 4 personnes).

Son atelier est ouvert tous les jours, excepté les jours de marchés, au lieu-dit Pébiau, Ferrières, 81 260 Fontrieu.
Téléphone : 06 02 37 05 29



(1) Le tournassage est une opération que la potière fait subir aux pièces façonnées à la main. Après un temps de séchage, il est réalisé en les replaçant sur le tour, afin de leur apporter les finitions et de régulariser leurs épaisseurs.

(2) La cuisson réductrice consiste, dans l'enceinte d'un four, à cuire les pièces dans une atmosphère gazeuse avide d'oxygène. Elle est réalisée en général vers la fin de la montée en température. La cuisson s'effectue pour le reste du temps en oxydation.

La commune lui souhaite de rencontrer sur notre territoire l'inspiration nécessaire à la réalisation de ses créations artistiques

A l'attention du jeune public



Chantier loisirs jeunes été 2019

Trois jeunes de la commune de Fontrieu, sur un total de 27, ont participé cet été, du 8 au 19 juillet 2019, au chantier loisirs jeunes organisé par la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux aidée par les contributions du ministère de la culture, des Hautes Terres d'Oc, de la CAF et de la MSA.

Certains de ces chantiers s'inscrivaient dans le projet « **C'est mon patrimoine 2019** ». Ils avaient tous pour objet la sensibilisation aux patrimoines bâtis et naturels. Ils sont intervenus à Lacrouzette pour améliorer le cadre de vie des résidents de l'EH-PAD, à Vabre pour rénover un espace de vie communal, à Roquecourbe pour s'initier à la sauvegarde du site archéologique « Les Fouilles de Sainte Juliane » et créer une vidéo afin de communiquer sur son histoire, à Roquecourbe également pour réaliser une fresque et baliser des sentiers de promenade.

Sur notre commune, afin de préserver et valoriser le petit patrimoine historique, deux journées furent consacrées à remettre en état une douzaine de croix de chemins. Les jeunes ont été aidés par des bénévoles de la commune : Babeth, Maurice, Joël, ainsi que par l'agent communal Sylvain. Remerciements à eux quatre.

A travers ces actions, les jeunes ont pu comprendre l'intérêt de ces croix au cours de l'histoire. Les croix de chemins se sont multipliées au XIX^{ème} siècle. Elles étaient particulièrement destinées à marquer les limites des paroisses et de ses différents hameaux. Ces croix avaient également un rôle de guide pour les voyageurs et d'indicateur pour les habitants. Quand le croisement était sous la neige, la croix indiquait leur position. Aujourd'hui encore, les croix de chemin sont utilisées par les promeneurs pour se repérer.

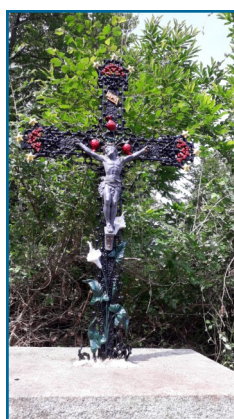
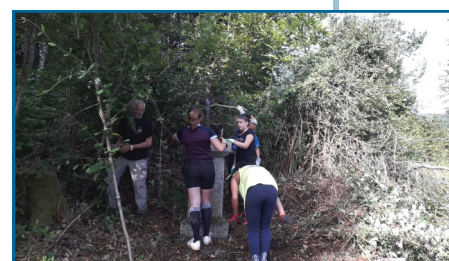
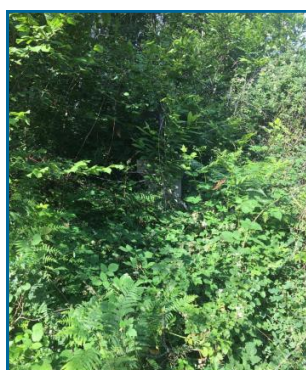
La commune de Fontrieu, à travers son conseil municipal, remercie chaleureusement les jeunes pour le travail accompli.



Croix de La Borie



Le chantier loisirs jeunes sera reconduit en 2020. Une première réunion sera programmée courant janvier.



Croix de La Borie



Croix de Soulègre



Hautes Terres d'Oc

Concours de poésie

A l'Agora des Hautes Terres d'Oc à Lacaze, le samedi 22 juin, ont été remis les prix du concours de poésie 2019 « Poésie, Slam, ... Même pas peur !!! » Acte 7, organisé par le PETR des Hautes Terres d'Oc.

Dans la catégorie jeune « Poèmes Collectifs-Enfants de plus de 10 ans », la classe primaire de Maxime Azéma de l'école publique de la commune a été récompensée par le 1^{er} prix pour un poème intitulé « **La Tortue et l'Etoile de mer** ».

Dans la catégorie « Adulte collectif », Claude, Brigitte, Dominique et Didier du Foyer de vie Nancy Bez, aidés de Claire Forrest de l'Espace Culturel de la Marquise ont été récompensés par le 2^{ème} prix pour un poème intitulé « **L'eau vie ...** ».

Félicitations aux récipiendaires !

L'eau vie...

*Au coeur d'une forêt
Il y a un lac
D'où l'on voit une montagne enneigée.
Juste au-dessus plane
Un nuage annonciateur de pluie.
Ca y est,
Les escargots sont de sortie !
Et les champignons montrent leur collerette.
La vie fait son apparition.
Quand je m'approche de plus près,
Je découvre une rangée de nénuphars
Où se cachent deux ou trois grenouilles.
Mais un avion emplit d'insecticide
Fait éruption dans le ciel
Et diffuse son produit nauséabond
Sur ce tableau idyllique.
Une partie de la terre absorbera ce poison...
Mais, au fil du temps, la Terre va se régénérer.
Grâce à la force de l'eau
Les montagnes vont se sculpter
Et les Hommes aimeront à les escalader.*

La Tortue et l'Etoile de Mer

*Au fond d'un océan, une énorme Tortue se promenait
Tout d'un coup, elle entendit quelqu'un l'appeler
« Au secours, au secours, aide-moi!
Je suis coincée juste sous toi.
- Que puis-je faire pour toi petite Etoile de Mer?
- Je me suis bloquée entre ces rochers en allant chercher des vers !
- Je vais essayer de les déplacer pour te libérer. »
La Tortue eut une idée.
Elle prit de l'élan.
Se propulsa en avant.
Et avec sa solide carapace
Elle fit un petit tour de passe-passe
Et bougea les grosses pierres.
« Merci, tu as exaucé mes prières
Et si un jour tu as besoin d'aide, je serai toujours là
Je te dois bien ça ! » Quelques mois après,
La Tortue qui cherchait à manger,
Et qui ne voyait plus très bien vu son grand âge
Confondit une méduse avec un emballage.
Celui-ci se coinça dans la gorge de l'animal
Et lui fit très mal.
La Tortue qui n'arrivait pas à crier
Tapa sur des rochers pour qu'on vienne l'aider.
L'Etoile de Mer qui passait par là,
Lui demanda ce qui n'allait pas.
La bouche du Reptile s'ouvrit
Et l'Etoile de Mer comprit.
Une de ses branches, elle tendait déjà,
Et de sa gorge, le sac, elle arracha.
La Tortue reprit sa respiration
Et engagea la conversation
« Merci, ma meilleure amie
Je te dois la vie.
- C'est tout à fait normal
Répondit le petit animal. »
Les deux copines se mirent à chanter
Cette morale que l'on doit appliquer
Donne-moi ta main un jour
Et tu auras la mienne en retour.*

Le Parc Régional du Haut-Languedoc

Le réseau des jardiniers

Le réseau des jardiniers porté par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc est un outil d'animation locale visant à promouvoir les pratiques de jardinage durable sur son territoire : compostage, collecte des eaux pluviales, bannissement des produits phytosanitaires, etc Par son programme d'animations, il valorise les richesses de son territoire et créé des moments d'échange et de partage entre habitants.

Ce réseau est divisé en onze secteurs territoriaux animés chacun par un ou plusieurs responsables.

Leurs fonctions est de :

- véhiculer les informations et directives du Parc
- rechercher des personnes qui possèdent un jardin et les aider à participer au concours « Jardins potagers et d'agrément » organisé par le Parc
- les informer sur les différentes activités organisées : tailles, greffes, conférences, bourses d'échange, cuisine de plantes sauvages

Madame Cabrol et Monsieur Sargueux représentent le secteur « Sidobre ».



C'est dans le respect de ces pratiques environnementales que Pierre et Agnès Nègre ont participé au concours « Jardins potagers et d'agrément 2019 »

Ils ont été récompensés par le 2^{ème} prix qui leur a été remis par Monsieur Alain Gran représentant la commune de Fontrieu.

Le jardinier

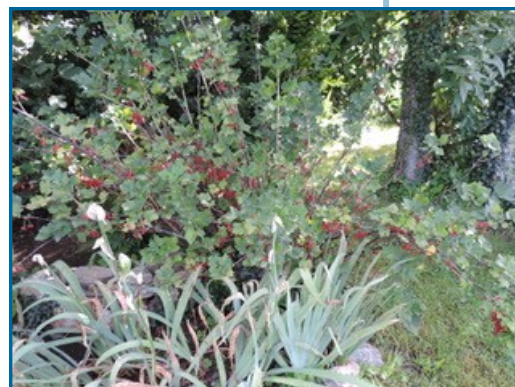
« C'est un homme simple. Pour rentrer dans son jardin, il met un vieux pantalon de toile, une chemise qui ne craint rien. Ses mains sont sèches et carrées. Son visage hâlé, ses cheveux libres. L'été il porte un chapeau. L'hiver sa chemise est en laine. Il avance d'un pas tranquille. Il n'est pas pressé. Il a tout son temps. Il regarde, il ressent. Il le parcours des yeux et le perçoit dans son ensemble. Dehors et dedans. Il l'accueille, il le prend dans son regard. [...].

Comme il s'avance dans le jardin, il comprend que chaque plante, chaque morceau de terre est vivant et chacun se relie aux autres par des fils invisibles, semblables aux fils de lumière que font les araignées sous les rayons du soir, dans l'herbe après la pluie.

[...] Dans l'air flotent les messages olfactifs de chaque parcelle de vie. Tout palpite, vibre, se déplie, se déploie et pousse, creuse ou s'élance, lutte inexorablement dans un même et bel élan. Tout se mélange, se divise, se transforme.

[...] Lorsqu'il s'approche encore il découvre qu'aucun des insectes, parasites, vers, oiseaux et rongeurs, aucune plante ne sont placés là par hasard. Il comprend que personne ne prend la place de personne car TOUT est à sa place, utile à la manifestation même de la vie [...]. Et aussi un ordre. Mais un ordre sans hiérarchie véritable, un ordre qui nous lie les uns aux autres par un destin commun : celui de servir. Sans aucune autre destination que celle de servir la beauté et la bonté du monde. »

(Extrait du texte de Rose Fourcaut publié sur le site : <http://akia.eklablog.fr>)



Pour plus d'informations ne pas hésiter à aller sur le site du Parc www.parc-haut-languedoc.fr ou téléphoner au 04 67 97 38 22

Informations générales

Le « Chèque Energie » : comment ça marche ?

Depuis 2 ans, l'Etat a mis en place le « Chèque Energie » afin de lutter contre la précarité énergétique et essayer d'améliorer durablement les conditions de vie des populations les plus fragiles.

Ce dispositif, qui a remplacé les tarifs sociaux de l'énergie, concerne aujourd'hui plus de 5 millions de ménages en France, recevant chaque printemps à leur domicile un courrier postal contenant un chèque accompagné d'attestations de protections complémentaires.

Fourniture d'énergie et travaux de rénovation énergétique :

D'un montant variant de 48 à 277 euros, fixé à partir de la déclaration annuelle de revenus du ménage (revenu fiscal de référence et composition du foyer), le « Chèque Energie » peut être utilisé jusqu'au 31 mars de l'année suivant sa réception pour régler des factures d'énergie telles que l'électricité, le gaz naturel, le fioul, le GPL, le bois, la biomasse...

De même, ce chèque peut être utilisé pour financer certains travaux de rénovation énergétique. Dans ce cas de figure bien spécial, la durée de validité du chèque peut être augmentée de deux années afin de pouvoir cumuler les montants de plusieurs chèques pour réaliser des opérations plus onéreuses (*voir le site internet : www.chequeenergie.gouv.fr : « convertir mon chèque-énergie en chèque-travaux »*).

Pour le paiement des factures d'énergie, le chèque doit être remis annuellement au fournisseur d'électricité ou de gaz (EDF et autres fournisseurs sur le marché de l'énergie).

Il existe par ailleurs une possibilité de pré-affecter le chèque au fournisseur.



Les attestations de protections complémentaires :

Deux attestations (« électricité » et « gaz ») accompagnent l'envoi du chèque aux ménages bénéficiaires du dispositif. Ces documents sont utiles pour se déclarer auprès de son fournisseur d'électricité ou de gaz naturel lorsque le « Chèque Energie » n'a pas été utilisé pour régler des factures auprès d'eux. Par exemple, un foyer possédant un contrat électricité et un contrat gaz chez deux fournisseurs différents ou un foyer ayant utilisé son « Chèque Energie » pour la fourniture de fioul ou de bois.

La réception d'une attestation ou d'un « Chèque Energie » par un fournisseur active des dispositions protectrices complémentaires pour l'utilisateur telles que l'absence de réduction de puissance en hiver, la gratuité des mises en service, des procédures « impayés » plus souples.

De même que pour le « Chèque Energie », les attestations peuvent être pré-affectées au fournisseur d'électricité ou de gaz naturel par le biais d'une demande en ligne.

Informations complémentaires :

Toutes les démarches concernant le « Chèque-Energie » (réception du chèque et des attestations, procédures de paiement, affectations, déclaration de vol et de perte,...) peuvent être réalisées en ligne. Un annuaire local des professionnels acceptant le Chèque-Energie est également disponible sur le site internet pour les bénéficiaires souhaitant utiliser leur chèque pour régler les factures de fioul, de GPL ou de bois.

Vous pouvez vous informer auprès de la mairie de votre commune si vous souhaitez en savoir plus sur le dispositif « Chèque-Energie ».

Site d'information :
www.chequeenergie.gouv.fr
Numéro vert (gratuit)
 0 805 204 805

Informations générales

Des nouvelles de TRIFYL...

Le nouveau site Internet

Le site internet de Trifyl (www.trifyl.fr) avait besoin d'une refonte complète. C'est chose faite !

Vous y retrouverez les informations utiles aux usagers du service public et les grands thèmes au cœur de l'activité de leur établissement :

- **Le service déchèteries**

Avec les adresses, les horaires et le devenir de tous les matériaux

- **La question du tri**

Avec la présentation des centres de tri et la réponse aux questions « Pourquoi trier ? », « Quel devenir pour nos emballages ? »

- **La réduction des déchets**

Avec des astuces pratiques sur le compostage, la fabrication de produits au naturel, le site localocaz.fr pour donner et vendre

- **La production d'énergies renouvelables à partir des déchets**

Le biogaz issu des déchets résiduels, le bois-énergie issu des déchèteries

- **Le projet TRIFYL HORIZON 2030**

3 fois moins cher dans le bac jaune. Alors trions !

Les idées reçues ont la peau dure, et pourtant...

Oui, le tri est moins cher que le traitement des ordures ménagères.

Sur notre territoire, les élus ont choisi de longue date de mettre en place une **politique tarifaire incitative** en faveur de la réduction et du tri.

Ainsi, le tarif pour le tri (emballages et papiers recyclables) est inférieur à celui du traitement des déchets résiduels (poubelles noires), pour inciter à trier, et à bien trier.

Pour chaque collectivité chargée de la collecte (communauté de communes, communauté d'agglomération ou syndicat de collecte) adhérente à Trifyl, la facture reflète le geste de tri des habitants de son territoire : en moyenne en 2019, **96 € la tonne pour la poubelle noire** et **33 € la tonne pour les emballages et papiers correctement triés**.

Pour sensibiliser les habitants à ce sujet et déconstruire les idées reçues, Trifyl lance une campagne de communication grand public à partir du mois décembre : « **3 fois moins cher dans le bac jaune ! Alors trions !** »

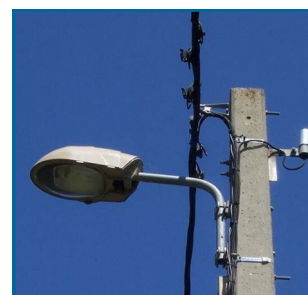
L'éclairage public

L'étude sur l'éclairage public est terminée. La municipalité va mettre en place le programme de remplacement des luminaires sur les secteurs de Castelnaud et du Margnès afin d'équiper leurs points lumineux de lampes à basse consommation.

Ces remplacements imposeront la mise aux normes des réseaux d'alimentation. En conséquence, cela se traduira par des surcoûts financiers au-delà du simple remplacement des luminaires.

Pour éviter des coûts supplémentaires, en attendant le déploiement de ce programme, nous ne remplacerons pas au coup par coup les lampes qui tombent en panne.

Nous demandons aux riverains d'être patients le temps de la réalisation de ces travaux.



Informations générales

Cinéma dans le monde rural



Une 3^{ème} saison a démarré le 12 octobre 2019 avec la présentation de la comédie dramatique de Cédric Kahn avec Catherine Deneuve, Emmanuelle Bercot, Vincent Macaigne « **Fête de famille** ».

Le samedi 16 novembre a été projeté le drame cinématographique d'Edouard Bergeon, avec dans les rôles principaux Guillaume Canet, Veerle Baetens et Anthony Bajon, « **Au nom de la terre** ». La séance s'est poursuivie par un débat animé par l'association Solidarité Paysans Tarn-Aveyron.

La dernière séance en 2019 a eu lieu le 14 décembre avec la projection de la comédie d'Eric Tolédano et d'Olivier Nakache « **Hors normes** » avec Vincent Cassel, Reda Kateb et Hélène Vincent.



Le 11 janvier sera proposé le drame de Robert Guediguian **Gloria Mundi**, récompensé à la Mostra de Venise, avec dans les rôles principaux Ariane Ascaride, Jean-Pierre Darroussin et Gérard Meylan.

Les prochaines dates seront : 15 février, 14 mars, 18 avril, 16 mai et 20 juin.

Le partenariat initié l'année dernière avec le musée du protestantisme et de la laïcité est reconduit. Il vous sera proposé le samedi 14 mars « **Le cochon de Gaza** » un film de Sylvain Estival sorti en France en septembre 2011. Ce film sera en concordance avec le thème général retenu cette saison par le musée « **Manger sain(t)?** ».

Les films proposés par Cinécran81 sont tous en sortie nationale récente.

Les films sélectionnés vous sont indiqués sur le site de la commune environ un mois avant leurs projections. L'information est portée également à la connaissance par voie d'affichage et d'articles de presse.

Les projections ont toujours lieu à la salle municipale de Biot à 20h30.

Le prix de l'entrée est de 5 euros / personne.

Informations générales

Vœux de la municipalité

Visites à nos aîné-e-s

Comme traditionnellement, Monsieur le maire accompagné d'élus a visité, à l'occasion de l'année nouvelle, les aînés de la commune lors des deux dernières semaines du mois de décembre. Pour des raisons de mise en impression de ce journal mi-décembre, il ne nous a pas été possible d'accompagner cette information d'un reportage photo.

Soixante et une personnes ont été concernées : résidents de différentes maisons de retraite du territoire des Hautes Terres d'Oc (Brassac, Lacrouzette et Anglès) et personnes de plus de 85 ans vivant chez elles. A chaque rencontre, un cadeau leur a été offert.



Vœux à la population

Les traditionnels vœux du maire de la commune se sont déroulés, le dimanche 5 janvier 2020, à la salle communale Jean-Paul Gleizes de Sablayrolles.

Vœux de nouvel an à la résidence Nancy Bez

Le lundi 6 janvier, le maire, accompagné d'élus, a présenté également ses vœux de nouvel an aux résidents ainsi qu'au personnel encadrant de la résidence Nancy Bez.

Les jeux du mardi

Les animations autour des jeux ont repris à la salle communale Pierre Davy de Ferrières le mardi 17 septembre 2019.

Elles ont lieu chaque 15 jours, les mardis, de 14h30 à 17h00.

Pour continuer cette saison 2019-2020, les prochaines dates sont les suivantes :

- les 7 et 21 janvier
- les 4 et 18 février
- les 3, 17 et 31 mars
- les 14 et 28 avril
- les 12 et 26 mai

La dernière date programmée sera consacrée à un voyage comme le veut cette tradition initiée en 2015 par Odette et Annette.

Vous êtes les bienvenu-e-s.

Christine et Elisabeth vous y accueilleront.



Informations générales

Brèves nouvelles du projet éolien

Le projet suit son cours. Le permis a été déposé la première quinzaine de novembre 2019. Il sera prochainement examiné par les services instructeurs.

Pour rappel le projet porte sur trois éoliennes de 125 m de haut pour une puissance installée minimale de 9 MW. Le coût du projet est de 10 millions d'euros, avec une participation communale à hauteur de 30 % du capital social (environ 30 % de 1 million d'euros).

3D ENERGIES attribuera à la commune 50 000 euros pour des mesures d'accompagnement. Le conseil municipal a validé lors de sa séance du 23 juillet 2019 le principe de répartition comme suit : 40 000 euros pour la rénovation énergétique des appartements communaux et 10 000 euros affectés au point d'informations des éoliennes, à la tourbière de Canroute et à l'association « Un País, une abeille ». Cette dernière a refusé cette subvention.

Historique sur la demande de PERM

Comme vous le savez, la société Tungstène du Narbonnais a déposé un Permis Exclusif de Recherches Minières pour le site de Fumade auprès des services de l'Etat.

Le porteur de projet a organisé une réunion d'information pour les élus et les propriétaires les 3 et 4 avril 2019.

Le préfet du Tarn a demandé à la municipalité de se prononcer sur ce projet. Cela a été fait lors de la séance du conseil municipal du 12 avril 2019. Au regard des informations en notre possession, des questionnements légitimes des élus lors des débats pendant cette séance, il a été décidé de donner un avis favorable au projet en mettant en avant les réserves légitimes que suscite ce genre de projet ! En premier lieu, la problématique EAU ! Mais aussi d'autres réserves liées à l'environnement, à la qualité de vie sur notre territoire, aux risques sanitaires, des questionnements aussi sur le social, ainsi que des réserves financières.

Le conseil municipal a rencontré le collectif « Stopmines81 » le 13 septembre 2019 afin d'échanger sur les risques liés à l'exploitation d'une mine sur notre territoire.

Lors de la séance du conseil municipal du 19 septembre 2019, le conseil municipal a décidé de mandater l'ONG Ingénieurs Sans Frontières pour accompagner la municipalité sur la problématique « mine », afin d'avoir un regard extérieur et neutre sur ce projet. ISF a commencé les travaux le 5 décembre 2019. Une restitution publique de ce travail est prévue en fin de mission.

Une réunion publique organisée par l'Etat s'est tenue le 30 septembre 2019 à la demande expresse de la municipalité afin de répondre aux questions légitimes de la population et des élus. Environ 280 personnes étaient présentes ce soir-là, les débats n'ont pas permis de répondre à toutes les questions du public. Les réponses manquantes ont été communiquées en mairie le 26 novembre 2019 par les services de l'Etat et mises en ligne sur le site de la commune.

Le 2 décembre 2019, les conseillers municipaux ont reçu le porteur de projet « Tungstène du Narbonnais ». Il leur a été présenté une nouvelle fois le projet enrichi de renseignements plus précis. Les élus ont pu poser toutes les questions qu'ils souhaitaient.

Le porteur de projet a proposé à la commune de faire don à celle-ci de 10 % du capital de la société de projet. Les élus ont refusé cette proposition. Le conseil municipal a voté en faveur du projet avec des réserves dès le début des discussions, accepter cette participation dans la société reviendrait à lever toutes les réserves. En l'état des informations en leur possession, les conseillers ne peuvent lever leurs réserves !

Le 3 décembre le porteur de projet a organisé une réunion publique pour présenter une nouvelle fois le projet à la population. Cette réunion a réuni environ 200 personnes de la commune et des communes limitrophes. Les personnes présentes ont pu poser des questions sur le sujet.

Par ses multiples démarches, la municipalité espère que l'Etat a pris conscience des interrogations et des inquiétudes qui entourent ce projet

Informations générales

Château de Ferrières

Les jeux « Mission Patrimoine » de la Française des Jeux, comprenant le loto du patrimoine ainsi qu'un jeu de grattage, ont été créés en 2018.

Leurs recettes participent au financement des travaux indispensables à la conservation du patrimoine français en péril.

En 2018, vingt deux millions d'euros ont été levés pour participer au financement des travaux de plus de 250 projets. Aucune candidature n'avait été retenue dans le département du Tarn.

Pour la saison 2019, 1 projet « emblématique » a été retenu par région et 1 projet « prioritaire » par département.

Le château de Ferrières, situé sur la commune de Fontrieu, sera le monument tarnais dont les travaux seront retenus pour être soutenus par les recettes des jeux du patrimoine 2019. Ainsi, il devrait pouvoir bénéficier d'une aide financière nécessaire aux plus urgents travaux de réfection (toiture, charpente, zinguerie, maçonnerie, menuiserie), afin de remettre en valeur ce bâtiment.



Site de la
Fondation de
France :
[https://
soutenir.fondati
on-
patrimoine.org/
projects/chateau
-de-ferrieres-a-
fontrieu-fr](https://soutenir.fondation-patrimoine.org/projects/chateau-de-ferrieres-a-fontrieu-fr)

Poésie, Slam, ... Même pas peur !!! Acte VIII

Dans le cadre du 22^{ème} Printemps des Poètes 2020, le pôle territorial des Hautes Terres d'Oc, en partenariat avec les bibliothèques et les acteurs culturels du territoire, organise la huitième édition du concours de poésie en langues française ou occitane « Poésie, Slam,...Même pas peur !!! » Acte VIII.

Ce concours, gratuit, est ouvert aux enfants et aux adultes. Les textes, poème ou prose, sont individuels ou collectifs. Les adultes s'inscrivent dans une ou plusieurs des six catégories proposées : L'humour, Les uns avec les autres, D'ici et d'ailleurs, Occitan, Expression libre, « Le monde minéral : la pierre dans tous ses états ».

La participation gratuite consiste en l'envoi d'un texte dactylographié ou écrit lisiblement.

Le jury classera les œuvres par public, par catégorie, poème individuel ou poème collectif, en français ou en occitan.

Les textes doivent être envoyés par courriel à : **noel-le.salvy@hautesterresdoc.fr** ou par courrier à **Hautes Terres d'Oc Hôtel de Ville 81260 Brassac** ou déposés en main propre dans les bibliothèques participantes au concours, au plus tard **le samedi 28 mars 2020**.

La remise des prix aura lieu le samedi 16 mai 2020 à 15h30, à l'auditorium du château de Lacaze en présence des participants.

Les lauréats recevront un prix (livre, matériel d'art créatif, entrée dans un musée, ...). Les poèmes primés seront réunis dans un recueil.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du règlement général du concours sur le site du PETR (www.hautesterresdoc.fr).



Concours de poésie 2020

Hautes Terres d'Oc

Poésie / Slam ...

Texte Libre

MÊME PAS PEUR !!!

Acte VIII

Date limite de dépôt des textes : samedi 28 mars 2020
Règlement disponible dans les bibliothèques
et sur le site www.hautesterresdoc.fr
☎ 05 81 43 65 61
noelle.salvy@hautesterresdoc.fr

Informations générales

Rallye photos... ça continue !

Dans le cadre de son projet culturel, la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux reconduit pour la deuxième année consécutive un concours de photos sous la forme d'un rallye largement ouvert à tous les publics.

Dans le précédent numéro du mois de juin de ce journal, il était indiqué qu'il se déroulerait au cours de la 1^{ère} quinzaine du mois d'octobre.

Cette date n'a pu être tenue faute d'avoir

pu sélectionner les deux artistes en résidence.

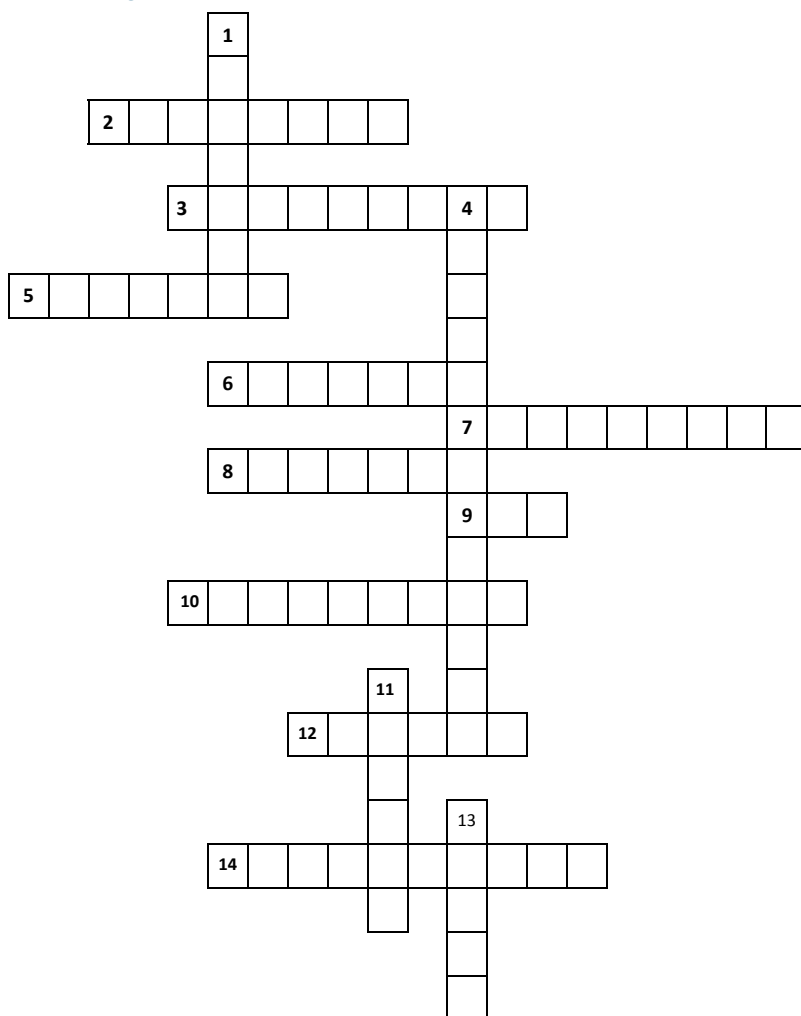
Il se déroulera du 7 au 14 mars 2020.

Le règlement sera porté à connaissance courant janvier-février.

Une nouvelle fois le territoire de la communauté de communes sera mis à l'honneur et les lauréats récompensés par l'installation de la photo coup de cœur en grand format dans le paysage et la réalisation d'une exposition.



Un petit jeu



Horizontalement

- 2 : Elles définissent le périmètre de protection du captage
- 3 : Le musée les accueille toutes
- 5 : Le service technique en aura un de nouveau en 2020
- 6 : Monument tarnais soutenu par la Fondation de France
- 7 : Le RER permet d'en sortir pour les élèves et les enseignants
- 8 : Associations qui nous régalent l'été
- 9 : Il va être observé dans le cadre d'un programme scientifique participatif
- 10 : Celui de Divertissimo est riche
- 12 : Représentée sur le Récup'verres
- 14 : Récompensés pour le respect des pratiques

Verticalement

- 1 : Art de Sophie à base d'argile
- 4 : Action de mettre sous terre les câbles électriques
- 11 : Texte primé pour deux collectifs communaux
- 13 : Saison où la reine suspend sa ponte

Horizontalement :
 1-Poterie, 4-Enfouissement, 11-Poésie, 13-Hiver
 2-Cloîtres, 3-Croyances, 5-Atelier, 6-Château, 7-
 Isolement, 8-Comités, 9-Sol, 10-Programme, 12-
 Grotte, 14-Jardiniers

Verticalement :
 1-Poterie, 4-Enfouissement, 11-Poésie, 13-Hiver

Chronique d'antan

Marcel Reynaud, maire de Castelnaud (mars 1953 – 30 déc. 1981)

Surtout pas d'hagiographie : il aurait détesté ça.

Ce qui comptait le plus pour mon père ? D'abord « sa » Commune, souvent passée avant le reste... puis « La Tour », et son catamaran et les skis quand il en avait le temps...

Combien de fois, les gens m'ont dit « *Monsieur Reynaud, quand il disait oui, c'était oui, et quand il disait non, c'était non* » : c'était vrai... pas seulement en tant que maire, pareil en tant que père !

Les mêmes mots, publiés au moment du décès de Papa, reviennent : passionné, rigoureux, curieux, féru d'histoire, lucide, persévérant... Il a peut-être eu plusieurs vies !

Depuis ses périple sur les routes de Castelnaud, en scooter, dans les années 50 (et des gadins parfois !), à sa participation au G.V.A., au SIVOM, à l'ADES, au *Montanhòl* ... il a même réussi à donner des cours de gestion à l'école d'enseignement ménager d'Ouillats...

Mes souvenirs personnels sont différents : avec lui je partageais les sorties en voilier (et plus le temps était mauvais, mieux c'était pour lui !!), les descentes en ski (lui un peu « fada », moi loin derrière) ... Et sa passion pour la « CIBI » : il était « *Foxtrot-8-Victor-India* » et s'était fait des amis un peu partout dans le monde. Et les séjours en Toscane... et la naissance de son petit-fils...

Tout ça est loin derrière... mais pour ceux et celles qui l'ont connu, partagé un bout de chemin avec lui, j'ai repris des bribes d'éditoriaux de ce « *Courrier de Castelnaud* » qu'il avait créé en 1963. « *Ceux et celles* » ? Ben, les femmes ne sont entrées au conseil municipal qu'en 1971 (les « quotas », *Qu'és aquò* ?). Pionnières, Nicole Béziat et Paulette Maraval ! Pour celle aussi qui a été son fidèle lieutenant, Mimi Oulès.

L'éditorial du 1^{er} numéro, daté du 1^{er} aout 1963 : « *Depuis longtemps en projet, ce bulletin voit enfin le jour... [...] Du Travez de Ferrières à La Bassine, de Cazalits à Sécun, chaque ferme, chaque hameau, a ses problèmes, ses besoins, plus urgents les uns que les autres ; mais tout ne peut être fait en même temps. L'important est d'avancer.* »

Dans le n° 5 du 1^{er} aout 1964 : « *Ce que je veux dire aujourd'hui et essayer de vous démontrer, c'est que le métier de maire est un fichu métier... Ceux pour qui on a créé un poste téléphonique public plus rapproché en voudraient un autre dans la maison (sic ! ... et oui, les portables n'existaient pas en 1964) ... Ceux qui vous demandent la lune sans vouloir vous prêter une chaise pour vous permettre de l'attraper. Ceux qui ne comprennent pas qu'il faut souvent oublier et toujours se souvenir* ».

Au printemps 1974 : « *... n'oublions pas notre tandem Chazottes Paul-Victor qui pose regards, buses et tuyaux d'eau aux 4 coins de la commune [...] bouche les nids de poule sur les chemins et, les jours de pluie, fait de la paperasse.* » Je me souviens à quel point tous les deux lui étaient précieux !

Et fin 1979, après avoir traversé une tempête dont certains se souviennent, mais aussi vu arriver la maladie, dans le n° 29 : « *Il ne faut pas négliger l'opinion publique à partir d'un certain niveau... d'ailleurs il est impossible de contenter tout le monde et son père, comme le disait La Fontaine* ».

De ses moments difficiles, il écrivait « *... mais que de temps et d'énergie perdus pour le peu de temps que nous avons à passer sur terre et pour ce qui restera de nous quand nous serons dessous* ».

Non, pas totalement « perdus », puisque certains – bon, ils ne sont plus très jeunes ! – se souviennent et parlent de toi avec affection... et que ta fille est tellement fière de toi.

Anne Reynaud de Mazerat



Carnet des familles

Bienvenu(e)s



Tyron FALEMPIN, né le 29 juillet 2019, fils de Mélissa FALEMPIN, domiciliée à Sablayrolles

Noélie ROUQUETTE, née le 24 août 2019, fille de Lionel ROUQUETTE et de Cécile FABRE, domiciliés à Vié

Freya GUIRAUD, née le 2 octobre 2019, fille d'Alexandre GUIRAUD et de Marie FABRE, domiciliés à Castelnau de Brassac

Ils se sont unis

Jérémy CROS et Céline RIVINC, le 13 juillet 2019

Lionel ROUQUETTE et Cécile FABRE, le 25 juillet 2019

Patrick AGAR et Sylvie MANDROU, le 12 août 2019

Nicolas DVERINE et Marlène CROS, le 29 novembre 2019



Ils ont fêté leurs noces de diamant

Antonio et Ilda Dos Santos de La Caraylié, le 25 novembre 2019



Ils et elles nous ont quittés

Renée CHAZOTTES, née BRETON aux Rivières, le 9 mars 2019 à 84 ans

Bluette WIDMANN, née à Sablayrolles, le 28 juin 2019 à 92 ans

Denis COUTAL, de Sablayrolles, le 30 juin 2019 à 84 ans

Guy VALETTE, né à Ferrières, le 11 juillet 2019 à 69 ans

Raymond FABRE, inhumé à Soulègre, le 22 juillet 2019 à 95 ans

Bernard FAVRAY, inhumé à Cambous, le 28 juillet 2019 à 76 ans

Françoise CAUMETTE, née CELDRAN à Ouillats, le 31 juillet 2019 à 84 ans

François PRADES, né au Rivieyral, le 26 août 2019 à 89 ans

Cécile ALBERT, née JULIEN à La Pazarié, le 8 septembre 2019 à 89 ans

Paulette CAUQUIL, née BARTHES à Armengaud, le 12 septembre 2019 à 84 ans

Pierre ROUANET, inhumé à Ferrières, le 13 septembre 2019 à 90 ans

Lydie ALBERT, née JULIEN au Colombié, le 19 septembre 2019 à 91 ans

Céline CABROL, née GALINIER à Goutines, le 29 septembre 2019 à 94 ans

Albert JULIEN, né à Larénas, le 13 octobre 2019 à 93 ans

René MIALHE, né à Castelnau de Brassac, le 16 octobre 2019 à 88 ans

André BERTRAND, né à Cabrespine, le 27 octobre 2019 à 91 ans

Alice JULIEN, née à Castelnau de Brassac, le 27 octobre 2019 à 89 ans

Aline CHABBERT, née au Margnès, le 14 novembre 2019 à 85 ans

Emma BERTRAND, née à Castelnau de Brassac, le 14 novembre 2019 à 97 ans

Jacques BOUREL, né au Margnès, le 25 novembre 2019 à 96 ans

Marcel GAUTRAND, de Cugnasse, le 7 décembre 2019 à 92 ans



La commission Communication remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à l'élaboration de cette édition du journal

Crédit photo de couverture : Jean-Marie Olivier

Responsable de publication : Didier Gavalda

Cette édition a été imprimée par la SARL DMP 44, Route de Ferrières 81260 Brassac